

Compte rendu du Conseil Municipal
vendredi 5 décembre 2014 à 21h00

Présents : M. DRAY, Maire, M. BILLIERE, Mme GIBERGUES, M. DUBOURG, Mme LE MAUX, M. POMPONNE, Adjoint, MM DEPREZ, DECAUDIN, FACUNDO, SIMONNET, Mmes DESNEUX, JOVIC, M. CASSILDÉ, Mmes ROBIN, KIELUS, MM. MOLL, ESPERCIEUX, Mmes PILLON, PINCÉ.

Absents excusés : Madame LAPÔTRE, pouvoir à M. DUBOURG ; Mme MONSEU, pouvoir à M. Dray ; M. SOLER, pouvoir à Mme Pincé.

Absent : M. HÉRENT

Secrétaire de séance : Mme LE MAUX.

IL A ETE DELIBERE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- 1/ Adhésion au Tipi** : pour le paiement par carte bancaire via Internet
 - factures des Régies Cantine scolaire, activités péri-scolaires et ALSH.

- 2/ Urbanisme** – Révision du POS pour l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme)
 - bureau d'études désigné : Cabinet Mosaïque Urbaine (13 rue de Washington – 75008 Paris), représenté par Madame SUINOT.

- 3/ Transfert de la compétence « assainissement Eaux Usées » au Syndicat SICTEUB**
 - décisions modificatives budgétaires permettant le transfert des crédits vers ce Syndicat
 - section d'exploitation : 80.973,41 €
 - section d'investissement : 89.864,61 €
 - (clés de répartition acceptées, Conseil Municipal du 29/09/14).

- 4/ Budget M 14**
 - a/ Décisions modificatives
 - prise en compte des dépenses et recettes réelles enregistrées tout au long de l'année.
 - b/ location salle Ancienne Mairie
 - la participation avait été fixée à 500 F / jour (en 1997)
 - tarif actualisé à 100 € / jour (vote à la majorité ; 3 abstentions : Mmes Pillon, MM. Moll, et Espercieux)

- 5/ Marché public – Cantine scolaire** (années 2015 et 2016)
 - fourniture des repas en liaison froide + fruits (goûters)
 - gestion par mise à disposition de Personnels
 - Monsieur le Maire est autorisé à signer le marché à intervenir avec la Sté ARMOR CUISINE / Bobigny, société retenue par la Commission d'Appel d'Offres en suite de l'analyse des cinq propositions réceptionnées.

- 6/ Convention avec la S.P.A.**
 - pour la mise en fourrière des animaux errants trouvés sur le Territoire Communal : dépense inscrite à l'article 611 / budget M 14 (année 2015 : 1,09 € / habitant).

7/ Programme de travaux de voirie 2015/2016

- convention de maîtrise d'œuvre avec le Bureau d'Etudes (SECT / Compiègne représenté par M. Troux) , coût : 14.682,50 € H.T.

8/ Diagnostic « amiante » préalable à la réalisation des travaux de voirie ; coût : 2 925 € H.T.

9/ Personnel Communal

- Remboursement de frais supportés par des Agents Communaux (16 € et 35,88 €).
- Logements communaux
Les deux familles occupant les logements Rue du Vieux-Château ont déménagé et occupent, depuis le 20/11/2014, les logements implantés Rue des Dimerons et Allée des Genêts.
- Départ en retraite d'un Agent (Ecole Maternelle) le 01/11/2014
Attribution de cadeaux.
- Réorganisation des services péri-scolaires et Ecole Maternelle (mise en place des nouveaux Rythmes scolaires /APE et départ en retraite)
 - création d'un emploi d'Adjoint Technique : 35h00 / semaine
 - « « « « : 25h30 / «
 - temps d'emploi d'un Adjoint d'Animation, porté à 35h / semaine (au lieu de 30h / semaine)
 - suppression de l'emploi d'ATSEM Principal 2^{ème} classe.

10/ Syndicat Intercommunal PNR

Remplacement du Délégué Supplémentaire : désignation de Monsieur Daniel DRAY, à la majorité.

11/ Recensement de la Population : 15 janvier 2015 au 14 février 2015

- recrutement d'un Agent Coordonnateur et de 6 Agents Recenseurs
- rémunération : répartition de la dotation reçue de l'Etat (6 358 €), à l'ensemble des Agents.

12/ Passage d'une canalisation « eaux pluviales » Allée Saint Georges

- conclusion d'une convention avec les Propriétaires, cette canalisation ayant été implantée il y a plusieurs années en propriété privée avec l'accord verbal du Propriétaire.
- cette convention est nécessaire pour permettre au Prestataire de la Commune de procéder à l'entretien de ladite canalisation.

13/ Désignation des Délégués au sein du Conseil d'Administration du Collège du Servois

- Délégué Titulaire : Madame Le Maux
 - Délégué Supplémentaire : Madame Robin
- Vote à la majorité.

14/ Divers

- Marché public « éclairage public » arrive à son terme le 31 décembre 2014 ; la procédure Administrative va être lancée prochainement pour la conclusion d'un nouveau marché ; le Bureau d'Etudes TECHNYS doit remettre le D.C.E. très prochainement.
- Chaises, tables, tableaux de l'Ecole du Vieux-Château : seules quelques tables n'ont pas reçu de « preneurs » ; les dons collectés représentent environ 800 euros.

La séance est levée à 22h30.

Monsieur le Maire clôture la séance en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Daniel DRAY
Maire,